

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2016

Etaient présents sous la présidence de Claire CLAIRE, 1^{er} adjoint, tous les conseillers :
Yasmine BETHOUART, Annie EVRARD, Marius GOURGUECHON, Bérénice JOLIBOIS,
Frédéric LEBEAU, Jean MARTIN, Nicolas TREILHOU, Jean-Marie VAILLANT.

à l'exception de :

- M. Jean-Claude BILLOT qui a donné pouvoir à M. Christian CLAIRE
- M. Laurence LEGRAND qui a donné pouvoir à M. Jean MARTIN.

Monsieur Jean MARTIN a été élu secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, des procès-verbaux du conseil municipal qui ont eu lieu le 17 et 19 novembre 2015, le conseil les approuve à l'unanimité.

Délibération I: Demande de subvention, de l'école de Ferrières pour le projet de découverte à Orbey

Monsieur CLAIRE présente au conseil municipal la demande de subvention émanant de l'école de Ferrières, pour la classe de découverte à Orbey.

Il est proposé de verser une subvention de 500 € à l'école de Ferrières (80 € par enfant habitants de Ferrières) qui sera inscrite sur le budget communal 2016 au compte 6574.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération II: Délibération d'attribution d'une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de Ferrières pour l'achat de sapins de Noël

Monsieur CLAIRE explique au conseil municipal que la coopérative scolaire de Ferrières sollicite une participation pour permettre de financer les sorties annuelles de la classe de CM1 et CM2 de Ferrières, avec l'achat de sapins de Noël.

Il est demandé aux membres du conseil municipal, d'autoriser le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 100 € à la coopérative scolaire de Ferrières.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération III: Délibération autorisant le reversement de la subvention Mutuelle Sociale Agricole (MSA) à l'association « Les Petits Bouts de Choux »

Monsieur CLAIRE présente au conseil municipal le versement reçu de la MSA concernant la prestation de service contrat Enfance Jeunesse pour l'exercice 2014 d'un montant de 112,59 € relatif au fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement.

Il est demandé au conseil municipal le reversement de cette prestation sous la forme d'une subvention d'un montant de 112,59 € à l'association « Les Petits Bouts de Choux ».

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IV : Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes

Monsieur CLAIRE explique aux membres du conseil municipal que le comité des fêtes a financé divers frais d'un montant total de 130 €.

Il est proposé d'accorder le reversement de ces frais sous la forme d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 130 € au Comité des fêtes de Ferrières.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération V : Délibération d'autorisation de dépenses avant le vote de budget 2016 : acompte SIVU

Monsieur CLAIRE informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer afin de pouvoir régler un acompte sur les cotisations voirie 2016 à l'article 6554 en dépenses de fonctionnement et à l'article 2041581 en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser à mandater à l'article 2041581, en dépenses d'investissement jusqu'à la somme de 4 791,61 € et à l'article 6554 en dépenses de fonctionnement jusqu'à la somme de 4 041,14 €.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VI : Délibération d'autorisation de dépenses avant le vote de budget 2016 : acompte SISCO

Monsieur CLAIRE informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer afin de pouvoir régler un acompte sur les cotisations 2016 au SISCO de Pissy à l'article 6554 en dépenses de fonctionnement avant le vote du budget primitif 2016.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser à mandater en dépenses de fonctionnement à l'article 6554 jusqu'à la somme de 6 272 €.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VII : Délibération d'autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour tous les budgets de la commune

Commune :

Monsieur CLAIRE expose au conseil municipal la nécessité de l'autoriser à mandater et liquider sur le budget de la commune un quart du montant des dépenses inscrites en investissement de l'année N-1 de la manière suivante :

- Au chapitre 20 : $13\,280 \times 25\% = 3\,320 \text{ €}$
- Au chapitre 21 : $516\,344 \times 25\% = 129\,086 \text{ €}$

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser à mandater et liquider les dépenses afférentes.

Voté à l'unanimité des présents

Service des eaux :

Monsieur CLAIRE expose au conseil municipal la nécessité de l'autoriser à mandater et liquider sur le budget du service des eaux un quart du montant des dépenses inscrites en investissement de l'année N-1 de la manière suivante :

- Au chapitre 21 : $48\,877 \times 25\% = 12\,219,25 \text{ €}$

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser à mandater et liquider les dépenses afférentes.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VIII : Validation des devis d'acquisition du mobilier de la bibliothèque

Monsieur CLAIRE présente le projet d'acquisition du mobilier de la bibliothèque.

Il expose au conseil municipal les devis reçus relatifs à l'acquisition du mobilier de la bibliothèque.

Il est donc proposé de valider le projet d'acquisition du mobilier pour un montant maximum d'acquisition de 4 500,00 € TTC.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération IX : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2016

Monsieur CLAIRE présente le projet de vidéo surveillance et le projet d'accessibilité et de rénovation de l'école.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2016 pour ces deux projets.

Voté à l'unanimité des présents

POINT X : Projet de bibliothèque 2016

Monsieur CLAIRE donne la parole à Mme Annie EVRARD pour exposer le projet de bibliothèque pour 2016.

Les membres du conseil municipal félicitent Annie EVRARD et son équipe de bénévoles pour le travail réalisé sur 2015.

Informations et questions diverses :

- Projet de schéma Départementale de Coopération Intercommunale (SDCI) : état des avis des différentes communes
- Affichage de l'arrêté préfectoral du 14/12/2015 autorisant l'épandage des boues d'Ambonne
- Procès-verbal de la 5ème réunion de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Briquemesnil-Floxicourt du 3 novembre 2015
- Information sur la majoration de la taxe foncière sur le non bâti
- Installation du panneau d'affichage lumineux
- Bulletin d'information
- **Rapports des commissions**

Réunion du SICO

Réunion publique PLUI

Séance levée à 22h50

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en février 2016